

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 24/03/2022 à 14h00

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 19

Quorum : 16

Le Comité syndical a été convoqué le : 03/03/2022

L'affichage de la convocation a été effectué le : 03/03/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre du mois de mars à quatorze heures, le Comité syndical du Syndicat mixte de la Charente aval, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BURNET, Président.

Titulaires présents :

Mme BALLOTEAU Claude, M. BARREAUD Sylvain, Mme BERNARD Micheline, M. BESSAGUET Bruno, M. BURNET Alain, M. CHATELIER Jean-Michel, M. DE MINIAC Joseph, M. DURIEUX Michel, M. GILARDEAU Jean-Marie, M. JAULIN Jacques, M. MICHAUD Jacky, M. MIMOL Jean-Claude, M. PETIT Jean-Marie, M. PUYON Alain, M. ROUYER Denis, M. STAUDER Jean-Denis, M. CHATEAUGIRON Bernard.

Absents :

M. BELLU Alain, M. BRUNETEAU Frédéric, M. COCHE-DEQUEANT Olivier, M. DUBOIS Richard, M. EHLINGER François, M. GARCIA Walter, M. JOBIN Emmanuel, M. PAPINEAU Joël, M. PORTRON Didier, M. ROUSSEAU Jean-Yves, M. SCHNEIDER Alexandre.

Pouvoirs :

M. ALBRECHT Sylvain (pouvoir à Mme BERNARD Micheline), M. RAFFÉ David (pouvoir à M. BARREAUD Sylvain).

Secrétaire de séance :

M. ROUYER Denis est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il accepte.

Objet de la délibération : vote du budget primitif 2022

(suffrages exprimés : 19 / pour : 19 / contre : 0 / abstentions : 0)

Rapporteur M. Alain BURNET

DEPENSES :

Chap./Articles	Désignation	Total Budget
21	Immobilisations corporelles	86 206,64
2188	Autres immobilisations corporelles	86 206,64
45	Comptabilité distincte rattachée	1 146 000,00
4581	Dépenses (à subdiviser par mandat)	1 146 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400,00
13918	Autres	400,00
011	Charges à caractère général	700 375,28
60226	Vêtements de travail	1 000,00
60622	Carburants	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	658 325,28
6161	Multirisques	3 800,00
6188	Autres frais divers	50,00
6237	Publications	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00
6256	Missions	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	23 000,00
62878	A d'autres organismes	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	315 850,00
6218	Autres personnel extérieur	75 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	1 000,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	1 500,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	500,00
64111	Rémunération principale	60 000,00
64118	Autres indemnités	28 000,00
64131	Rémunération	65 000,00
64134	Indemnité inflation	200,00
64138	Autres indemnités	17 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	33 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	20 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 500,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00
6488	Autres charges	4 500,00
65	Autres charges de gestion courante	42 068,00
6531	Indemnités	29 500,00
6532	Frais de mission	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	1 500,00
65738	Autres organismes	10 056,00
65888	Autres	12,00
66	Charges financières	2 000,00
6615	Intérêts des comptes courants&de dépôts créditeurs	2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 284,94
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	3 284,94
	Total Général	2 296 184,86

RECETTES :

Chap./Articles	Désignation	Total Budget
45	Comptabilité distincte rattachée	1 146 000,00
4582	Recettes (à subdiviser par mandat)	1 146 000,00
001	Excédent d'investissement reporté	83 321,70
001	Excédent d'investissement reporté	83 321,70
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 284,94
28182	Matériel de transport	3 034,95
28183	Matériel de bureau et informatique	249,99
013	Atténuations de charges	200,00
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	200,00
74	Dotations, subventions et participations	1 029 332,68
7472	Régions	11 000,00
7473	Départements	199 000,00
74758	Autres groupements	667 332,68
7478	Autres organismes	152 000,00
75	Autres produits de gestion courante	12,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	12,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	33 633,54
002	Excédent de fonctionnement reporté	33 633,54
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	400,00
	Total Général	2 296 184,86

Après délibération, le Comité syndical :

- approuve le budget primitif 2022 tel que présenté ci-dessus.

Le Président,
Alain BURNET



Transmis au contrôle de légalité le : 25/03/2022
Sous le n° : 017-200086031-20220324-2503202205-DE
Affiché le : 30/03/2022

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif de Poitiers.

